

DISCOURS ARNAUD PERICARD, MAIRE DE LA COMMUNE NOUVELLE

Mes Chers Collègues,

En cette rentrée 2019 de notre Conseil municipal, je souhaite tout d'abord et comme le veut la tradition, vous adresser mes vœux les plus chaleureux pour l'année qui s'ouvre.

Je voudrais aussi commencer cette année par vous remercier pour votre confiance.

Cette confiance, pour moi, n'est pas un vain mot. Bien au contraire, elle est un état d'esprit.

Car au-delà des oppositions, des divergences de vue, d'idées, d'appréciations, la confiance est le préalable au respect.

Sans la confiance, le respect s'amenuise puis disparaît et il finit par se transformer en invectives, en agressivité.

En cette rentrée 2019, pour notre hémicycle, je ferai donc l'éloge de la modération, de la confiance, de l'écoute et de la bonne foi dans nos échanges.

Je mesure aussi la responsabilité qui est la mienne en tant que Maire de notre commune nouvelle.

Un Maire, avec toute son équipe, c'est **un trait d'union** entre les citoyens, et leurs attentes parfois contradictoires.

Dans notre société du virtuel, du réseau, nos concitoyens ont besoin de présence, de contact, d'échanges. Plus que jamais.

Ils ont également besoin de savoir qui fait quoi, et pour eux, la commune, le Maire et son conseil municipal restent des repères essentiels dans un monde administratif complexe et évolutif.

La commune est donc plus vivante et nécessaire que jamais. Mais elle ne peut rester figer dans le temps.

Aujourd'hui, elle doit se renforcer pour mieux répondre aux attentes et aux besoins des citoyens dans leur vie quotidienne et satisfaire leurs exigences en matière d'éducation, de culture, d'écologie ou de sécurité...

Elle doit aussi changer, s'adapter, évoluer, et la fusion de communes est un exemple, parmi d'autres, de réforme vertueuse.

C'est ma conviction.

Car dans un contexte de réduction des capacités financières des villes, il nous faut mettre en commun les charges de fonctionnement et les projets d'investissement.

Il nous faut améliorer le quotidien de nos concitoyens et préparer au mieux l'avenir, avec le souci constant de la qualité de vie et des services publics proposés.

La commune nouvelle est une des façons, d'y parvenir, préconisée par l'Association des maires de France comme par les services de l'Etat sans oublier nos partenaires régionaux et départementaux prompts à nous aider financièrement.

Sans rentrer dans le détail, notre passage en commune nouvelle nous permettra :

- de conserver pendant 3 ans le niveau 2018 de nos 2 DGF cumulées (sans d'écèlement supplémentaire), bonifié de surcroît de 5 %, soit environ +160 K€,
- d'économiser (être exonéré) pendant 3 ans les pénalités SRU soit - 108 K€,
- de percevoir sur l'ensemble du territoire la totalité des droits de mutation soit environ + 300 K€.
- Nous pourrions être également éligibles à un plan spécifique d'accompagnement de la part du Département d'une subvention exceptionnelle de 4,6 M€ (100 € par habitant).

Je suis bien conscient que l'avenir de la commune, et de la nôtre tout particulièrement, ne se résume pas à une approche chiffrée et budgétaire.

Reste que le choix de la formule commune nouvelle ne doit rien au hasard.

La France compte 560 communes nouvelles, regroupant plus de 1 800 communes et près de 2 millions d'habitants.

Plus de 50 % des communes nouvelles comprennent deux communes, sachant qu'il n'existe pas de modèle, la plus petite comprenant 134 habitants et la plus peuplée 126 000 habitants.

La dynamique se poursuit en 2019 avec plus de 230 projets recensés, regroupant 680 communes et plus de 900 000 habitants, selon l'Observatoire de l'AMF, en lien avec Territoires Conseil et la DGCL.

Je suis fier que Saint-Germain-en Laye et Fourqueux s'inscrivent dans cette démarche à l'instar du Chesnay - Rocquencourt et de Jeufosse et Port-Villez.

Je suis également bien conscient que ma conviction n'est pas partagée par tous.

J'ai entendu celles et ceux qui sont opposés à la commune nouvelle, ou celles et ceux qui considèrent que ce projet est bon mais pas pour tout de suite.

L'expression des avis contraires est légitime et nécessaire, elle participe au bon fonctionnement de notre démocratie.

Mais les élus, au service de l'intérêt général, se doivent de s'adapter à un contexte mouvant, d'être en capacité de faire face à de nouvelles contraintes et de saisir de nouvelles opportunités pour le bien commun.

Nous agissons, nous rendrons des comptes, et nous resterons à l'écoute de la population.

Si l'on revient simplement aux faits, que peut-on constater ?

Il a parfois été difficile d'intéresser les Saint-Germanois au sujet commune nouvelle, à l'inverse des Foulquesiens au regard de la taille de leur commune et de la crainte diffuse de perte d'identité.

Mais de quoi parle-t-on ?

Toute identité est plurielle : on peut se sentir en même temps Français ou Européen, Saint-Germanois ou Foulqueusien, même Yvelinois.

Toute identité est évolutive : on vit dans un même espace, on partage notre quotidien et on crée ainsi une communauté de destins et de vie...

Et cette évolution, elle est d'ores et déjà à l'œuvre.

C'est une évidence.

Une évidence des liens tissés entre nos communes, entre nos populations.

Une histoire d'amitié autour d'un quotidien partagé qui transcende d'ores et déjà les frontières.

Nous avons beaucoup en commun :

- l'éducation, bien sûr, autour du Lycée international et une ambition éducative résolument tournée vers l'international et le numérique,
- la nature avec une ambition écologique forte au service de la protection de la forêt et du patrimoine naturel,
- le sport et la culture, avec des équipements à mutualiser et des dispositifs à ajuster ou à repenser pour favoriser les pratiques.
- un bien-vivre ensemble auquel les associations contribuent grandement.

La commune nouvelle vient officialiser une union de fait, en lui offrant un cadre.

Un cadre qui préserve les équilibres comme en témoigne la charte de gouvernance dont Daniel Level et moi-même nous portons garants.

Un cadre pour mener à bien de nouvelles actions et de nouveaux projets.

Bien sûr, je ne sous-estime pas tout le travail qu'il nous reste à accomplir. Le séminaire de samedi prochain va nous permettre, notamment, de préparer le conseil du 23 janvier pour installer notre nouvelle gouvernance.

L'année 2019 sera dense et décisive, mais aussi motivante.

Pour garder le cap, soyons collectifs et à l'écoute les uns les autres, dans le dialogue et la co-construction.

Et pour finir sur l'état d'esprit qui est le mien et celui du conseil municipal, soyons concrets et pragmatiques et procédons étape après étape.

Daniel Level a eu l'occasion de dévoiler quelques mesures que nous comptons mettre en œuvre dès 2019, nos futurs échanges seront l'occasion de revenir dessus plus en détail. Nous aborderons également les premières actions structurantes pour renforcer les interconnexions, à l'occasion du vote du Rapport d'orientation budgétaire qui sera soumis au vote en février.

Il m'appartient, et il nous appartient collectivement, de faire démonstration, dès 2019, de la pertinence et de l'utilité de notre regroupement sur des sujets de la vie quotidienne.

La preuve par l'exemple est le seul véritable chemin.

Je vous remercie et compte sur vous pour donner collectivement à notre commune nouvelle un élan positif.